



Département de la Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Membres en exercice : 38
Membres présents : 17
Membres votants : 27
Pouvoirs : 10
Date de la convocation :
30 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR :
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST
- CIDEVILLE : Christophe LEROY
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE
- FLAMANVILLE : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN
- HUGLEVILLE EN CAUX : Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER
- LE SAUSSAY : Rémy BONAMY
- VIBEUF : Virginie BARO
- YERVILLE : Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Stéphane LEPREVOST
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Stéphane MARIE

Pouvoirs :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD et Didier DECULTOT ont donné leur pouvoir à Patricia LE FLOCH
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS a donné son pouvoir à Christophe DEVE
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL a donné son pouvoir à Christophe LEROY
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG a donné son pouvoir à Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL a donné son pouvoir à Jacques LEMERCIER
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND a donné un pouvoir à Remi BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS a donné son pouvoir à Virginie BACO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL a donné un pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Patrice FROMENTIN a donné un pouvoir à Stéphane LEPREVOST

Membres titulaires absents excusés :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Nicole DEHAIS
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Jean-François CHEMIN

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Katia CAHAGNE

Délibération 2020-26
Poursuite de l'étude du Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Bourdainville

Monsieur le Président expose que les ressources du Syndicat rencontrent des dépassements ponctuels en pesticides qui justifient la mise en place d'une usine de traitement. Dans l'objectif d'améliorer durablement la qualité de la ressource, nous il avait été engagé en 2015 avec le BET Explor-e une étude hydrogéologique du bassin d'alimentation des captages (BAC). Cette étude a été interrompue pour permettre la réalisation des diagnostics du forage de Bourdainville.

Pour permettre le subventionnement de l'Agence de l'Eau du projet de la nouvelle usine d'eau potable, Mr le Président explique qu'il faut compléter et terminer l'étude avec le BET Explor-e et l'AMO SIDESA pour un montant de 15 895 € HT.

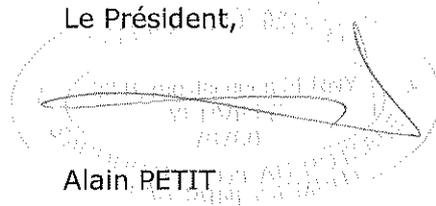
Après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la poursuite de l'étude BAC par le BET Explor-e et avec l'assistance du SIDESA pour un montant de 15 895 € HT
- **AUTORISE** Mr le Président à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau.

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Yerville, les jour, mois et an susdit

Le Président,

A circular stamp of the Syndicat Intercommunal de Bourdainville is visible behind the signature. The stamp contains the text: 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BOURDAINVILLE', '10000 YERVILLE', '02 33 68 10 00', and '02 33 68 10 00'. The signature is a cursive script over the stamp.

Alain PETIT

CERTIFIE EXECUTOIRE par le
Président

Transmis en préfecture le 18.12.2020

Publié le 18.12.2020

Notifié le 18.12.2020



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

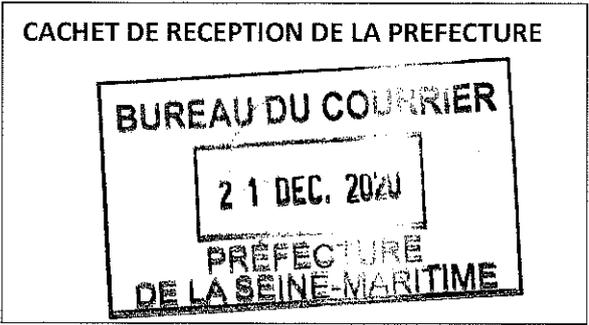
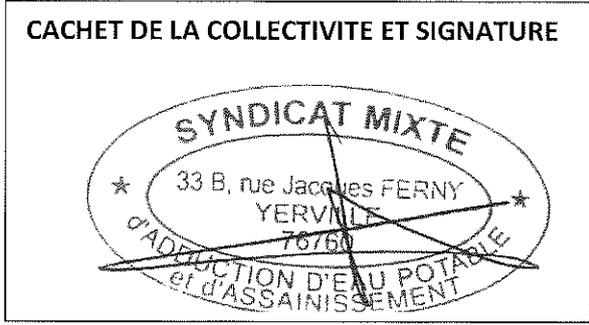
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 18/12/2020
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Poursuite de l'étude du Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Bourdainville	2020-26	
Adoption de l'Avant-projet de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable de Bourdainville.	2020-27	
Adoption du programme d'investissements en eau potable et en assainissement collectif pour l'année 2021	2020-28	
Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet	2020-29	
Participation forfaitaire a l'assainissement collectif (PFAC)	2020-30	
Convention pour la mise à disposition d'un local, de matériels et de personnels avec la commune de Yerville	2020-31	
Décisions Modificatives	2020-32	
Délibération instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEP) pour les cadres	2020-33	

Attribution d'un prime de Stage pour Alexane GONZALEZ	2020-34	
--	---------	--





Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION - SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Membres en exercice : 36

Membres présents :

Membres votants :

Pouvoirs : 1

Date de la convocation :

30 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix sept décembre, à dix-huit heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Didier LUCAS
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST, Benoît BOURGEOIS
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL, Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- FLAMANVILLE : Alain PETIT,
- GREMONVILLE : Hervé WALLERICH, Jack DANEZAN
- HUGLEVILLE EN CAUX : Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL, Jean-Pierre BORIN
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER, Claud FOURNIER
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- VIBIEUF : Frédéric LEGROS, Jean-Baptiste EMO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Stéphane LEPREVOST
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Daniel GRESSSENT, Patrice FROMENTIN, Jean-François CHEMIN

Pouvoirs :

- Bruno BERTRAND a donné un pouvoir à Remi BONAMY, membre titulaire du SAUSSAY
- Thierry LOUVEL a donné un pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET, membre titulaire de YERVILLE
- Gauthier CUVELIER a donné un pouvoir à Stéphane MARIE, membre titulaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX
- Patrice FROMENTIN a donné un pouvoir à Stéphane LEPREVOST, membre suppléant de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres titulaires absents excusés :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Nicole DEHAIS
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSSENT et Jean-François CHEMIN
- HUGLEVILLE EN CAUX : Jean-Michel TRAVERS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Katia CAHAGNE

Délibération 2020-27
Adoption de l'avant-projet de la nouvelle usine de traitement de l'eau
potable de Bourdainville

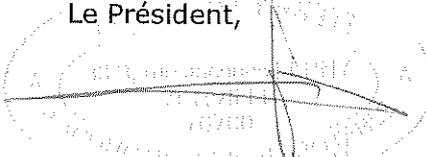
Suite à la présentation de l'avant-projet de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable de bourdainville par le bureau d'étude VERDI Ingénierie, Monsieur le Président propose au Comité Syndical de délibérer sur l'avant-projet.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la construction de la nouvelle usine d'eau potable de Bourdainville ;
- **APPROUVE** l'avant-projet et **ADOpte** la filière de traitement la plus adaptée à la qualité de l'eau brute présentée par le BET VERDI Ingénierie ;
- **ADOpte** la filière de décarbonatation pour rendre l'eau plus adoucie ;
- **ADOpte** un financement global de 4 000 000 € HT pour le prochain budget ;
- **AUTORISE** Mr le Président à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental ;
- **AUTORISE** Mr le Président à recourir à un emprunt bancaire pour financer le projet ;
- **AUTORISE** à procéder à l'achat d'un terrain si nécessaire ;
- **AUTORISE** Mr le Président à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien l'opération du début à la fin ;

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Yerville, les jour, mois et an susdit

Le Président,

Alain PETIT

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le	18.12.2020
Publié le	18.12.2020
Notifié le	18.12.2020



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

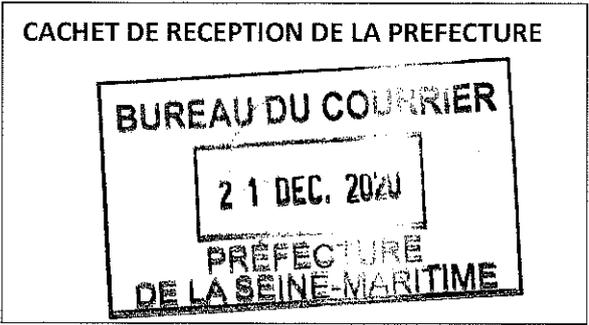
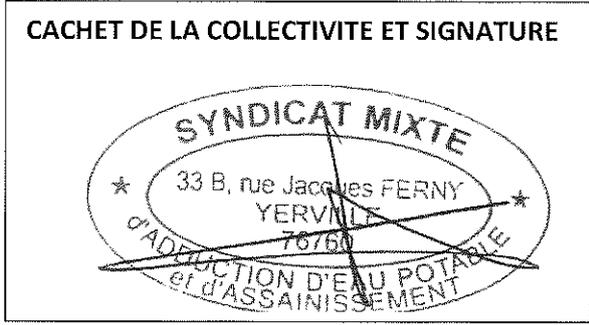
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 18/12/2020
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Poursuite de l'étude du Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Bourdainville	2020-26	
Adoption de l'Avant-projet de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable de Bourdainville.	2020-27	
Adoption du programme d'investissements en eau potable et en assainissement collectif pour l'année 2021	2020-28	
Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet	2020-29	
Participation forfaitaire a l'assainissement collectif (PFAC)	2020-30	
Convention pour la mise à disposition d'un local, de matériels et de personnels avec la commune de Yerville	2020-31	
Décisions Modificatives	2020-32	
Délibération instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEP) pour les cadres	2020-33	

Attribution d'un prime de Stage pour Alexane GONZALEZ	2020-34	
--	---------	--





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Membres en exercice : 38
Membres présents : 17
Membres votants : 27
Pouvoirs : 10
Date de la convocation :
30 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR :
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST
- CIDEVILLE : Christophe LEROY
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE
- FLAMANVILLE : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN
- HUGLEVILLE EN CAUX : Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER
- LE SAUSSAY : Rémy BONAMY
- VIBEUF : Virginie BARO
- YERVILLE : Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Stéphane LEPREVOST
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Stéphane MARIE

Pouvoirs :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD et Didier DECULTOT ont donné leur pouvoir à Patricia LE FLOCH
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS a donné son pouvoir à Christophe DEVE
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL a donné son pouvoir à Christophe LEROY
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG a donné son pouvoir à Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL a donné son pouvoir à Jacques LEMERCIER
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND a donné un pouvoir à Remi BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS a donné son pouvoir à Virginie BACO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL a donné un pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Patrice FROMENTIN a donné un pouvoir à Stéphane LEPREVOST

Membres titulaires absents excusés :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Nicole DEHAIS
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Jean-François CHEMIN

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Katia CAHAGNE

Délibération 2020-28
Adoption du programme d'investissements en eau potable et en
assainissement collectif pour l'année 2021

Monsieur le Président propose au Comité Syndical la programmation des investissements suivants :

Assainissement 2021 :

- L'extension du réseau d'assainissement à Ouville l'Abbaye route de Berville
- Les études de reconstruction de la station d'épuration de Cideville
- Les études pour les travaux de mise en séparatif du réseau unitaire du centre-ville de Yerville
- Les études et les travaux pour la réhabilitation de la station d'épuration de Gueutteville

Eau potable 2021 :

- Les études et les travaux de renforcement de la canalisation d'eau potable en diamètre 200 entre Yerville et Criquetot sur Ouville sur le Route Départementale n°88

Après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la programmation de ces travaux pour l'année 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à réaliser toutes les consultations nécessaires.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter l'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental.

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Yerville, les jour, mois et an susdit

Le Président,

Alain PETIT

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le	18.12.2020
Publié le	18.12.2020
Notifié le	18.12.2020



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

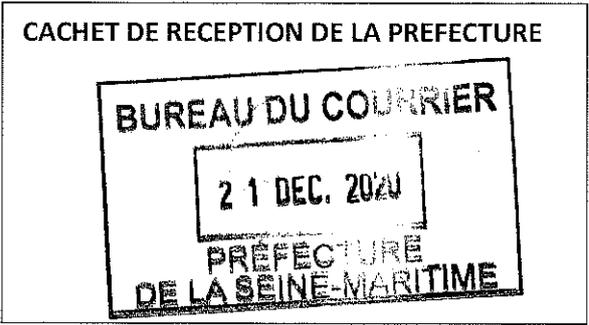
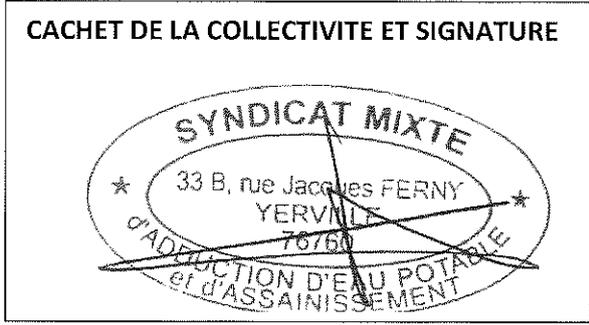
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

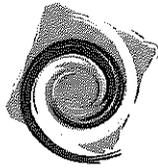
A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 18/12/2020
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Poursuite de l'étude du Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Bourdainville	2020-26	
Adoption de l'Avant-projet de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable de Bourdainville.	2020-27	
Adoption du programme d'investissements en eau potable et en assainissement collectif pour l'année 2021	2020-28	
Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet	2020-29	
Participation forfaitaire a l'assainissement collectif (PFAC)	2020-30	
Convention pour la mise à disposition d'un local, de matériels et de personnels avec la commune de Yerville	2020-31	
Décisions Modificatives	2020-32	
Délibération instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEP) pour les cadres	2020-33	

Attribution d'un prime de Stage pour Alexane GONZALEZ	2020-34	
--	---------	--





Département de la Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Membres en exercice : 38
Membres présents : 17
Membres votants : 27
Pouvoirs : 10
Date de la convocation :
30 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR :
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST
- CIDEVILLE : Christophe LEROY
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE
- FLAMANVILLE : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN
- HUGLEVILLE EN CAUX : Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER
- LE SAUSSAY : Rémy BONAMY
- VIBIEUF : Virginie BARO
- YERVILLE : Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Stéphane LEPREVOST
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Stéphane MARIE

Pouvoirs :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD et Didier DECULTOT ont donné leur pouvoir à Patricia LE FLOCH
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS a donné son pouvoir à Christophe DEVE
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL a donné son pouvoir à Christophe LEROY
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG a donné son pouvoir à Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL a donné son pouvoir à Jacques LEMERCIER
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND a donné un pouvoir à Remi BONAMY
- VIBIEUF : Frédéric LEGROS a donné son pouvoir à Virginie BACO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL a donné un pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Patrice FROMENTIN a donné un pouvoir à Stéphane LEPREVOST

Membres titulaires absents excusés :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Nicole DEHAIS
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSSENT, Jean-François CHEMIN

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Katia CAHAGNE

Délibération 2020-29
Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet

Monsieur le Président expose que pour faire face aux nombreux projets d'investissement et aider Samuel GENDRIN, il est proposé à l'assemblée de procéder au recrutement d'un agent contractuel à temps non complet (73h /mois et 18,50 /semaine), en catégorie A.

Cet personne est Marc BRUNET, il a une grande expérience dans les domaines de l'eau et l'assainissement et de ce fait permettra Samuel GENDRIN de le libérer des tâches qui lui sont dévolues : contrôle du travail de Patrick et Jean-François, assistance aux réunions de chantier et contrôles de ceux-ci, contrôles des réseaux, etc...

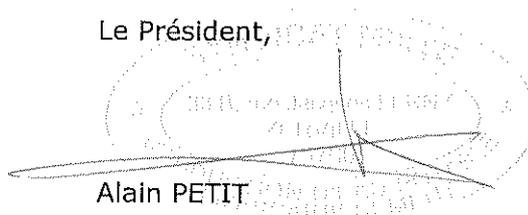
Après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** Le recrutement de Marc BRUNET
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer un contrat de droit privé contractuel à temps non-complet pour un agent de catégorie A et d'une durée de 2 ans.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à contractualiser un contrat d'intérim avec le GEIQ BTP si nécessaire.

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Yerville, les jour, mois et an susdit

Le Président,



Alain PETIT

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le	18.12.2020
Publié le	18.12.2020
Notifié le	18.12.2020



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

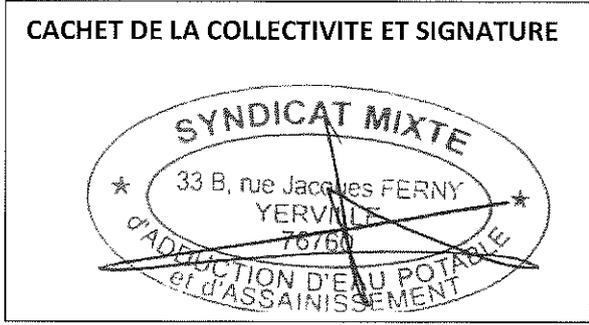
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 18/12/2020
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Poursuite de l'étude du Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Bourdainville	2020-26	
Adoption de l'Avant-projet de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable de Bourdainville.	2020-27	
Adoption du programme d'investissements en eau potable et en assainissement collectif pour l'année 2021	2020-28	
Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet	2020-29	
Participation forfaitaire a l'assainissement collectif (PFAC)	2020-30	
Convention pour la mise à disposition d'un local, de matériels et de personnels avec la commune de Yerville	2020-31	
Décisions Modificatives	2020-32	
Délibération instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEP) pour les cadres	2020-33	

Attribution d'un prime de Stage pour Alexane GONZALEZ	2020-34	
--	---------	--





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Membres en exercice : 38
Membres présents : 17
Membres votants : 27
Pouvoirs : 10
Date de la convocation :
30 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR :
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST
- CIDEVILLE : Christophe LEROY
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE
- FLAMANVILLE : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN
- HUGLEVILLE EN CAUX : Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER
- LE SAUSSAY : Rémy BONAMY
- VIBOUF : Virginie BARO
- YERVILLE : Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Stéphane LEPREVOST
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Stéphane MARIE

Pouvoirs :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD et Didier DECULTOT ont donné leur pouvoir à Patricia LE FLOCH
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS a donné son pouvoir à Christophe DEVE
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL a donné son pouvoir à Christophe LEROY
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG a donné son pouvoir à Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL a donné son pouvoir à Jacques LEMERCIER
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND a donné un pouvoir à Remi BONAMY
- VIBOUF : Frédéric LEGROS a donné son pouvoir à Virginie BACO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL a donné un pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Patrice FROMENTIN a donné un pouvoir à Stéphane LEPREVOST

Membres titulaires absents excusés :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Nicole DEHAIS
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Jean-François CHEMIN

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Katia CAHAGNE

Délibération 2020-30
PARTICIPATION FORFAITAIRE A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)

Monsieur le Président propose d'adopter la nouvelle tarification de la Participation forfaitaire à l'Assainissement Collectif, à partir du 1^{er} janvier 2021, selon les modalités suivantes :

Maison neuve se raccordant à un réseau d'assainissement collectif existant	
PFAC = 2000 €	
Maison existante en ANC se raccordant à un réseau d'assainissement collectif neuf	
Si l'âge de l'ANC est inférieur à 5 ans quelque soit l'état de l'ANC	PFAC = 0 €
Si l'âge de l'ANC est entre 5 et 10 ans quelque soit l'état de l'ANC	PFAC = 1000 €
Si l'âge de l'ANC est supérieur à 10 ans quelque soit l'état de l'ANC	PFAC = 2000 €
Extension d'habitation ou d'aménagement générant des eaux usées supplémentaires	
0 €	

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** les nouvelles tarifications de la PFAC
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme
Fait et délibéré à Yerville, les jour, mois et an susdit

Le Président,

Alain PETIT

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 18.12.2020
Publié le 18.12.2020
Notifié le 18.12.2020



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

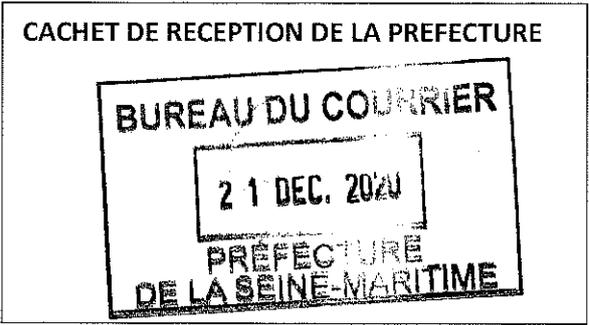
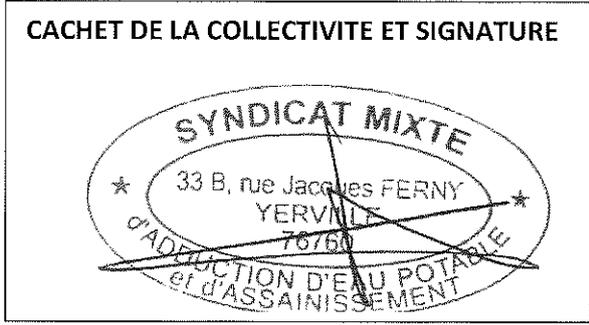
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 18/12/2020
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Poursuite de l'étude du Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Bourdainville	2020-26	
Adoption de l'Avant-projet de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable de Bourdainville.	2020-27	
Adoption du programme d'investissements en eau potable et en assainissement collectif pour l'année 2021	2020-28	
Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet	2020-29	
Participation forfaitaire a l'assainissement collectif (PFAC)	2020-30	
Convention pour la mise à disposition d'un local, de matériels et de personnels avec la commune de Yerville	2020-31	
Décisions Modificatives	2020-32	
Délibération instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEP) pour les cadres	2020-33	

Attribution d'un prime de Stage pour Alexane GONZALEZ	2020-34	
--	---------	--





Département de la Seine-Maritime
SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Membres en exercice : 38
Membres présents : 17
Membres votants : 27
Pouvoirs : 10
Date de la convocation :
30 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR :**
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL :** Nicolas GRAS
- **BOURDAINVILLE :** Séverine GEST
- **CIDEVILLE :** Christophe LEROY
- **CRIQUETOT SUR OUVILLE :** Marc BLOQUET
- **ECTOT L'AUBER :** Didier DELAMARE
- **FLAMANVILLE :** Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- **GREMONVILLE :** Daniel BEUZELIN
- **HUGLEVILLE EN CAUX :** Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE :** Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE :** Jacques LEMERCIER
- **SAINTE MARTIN AUX ARBRES :** Nadine MONTIER
- **LE SAUSSAY :** Rémy BONAMY
- **VIBOUF :** Virginie BARO
- **YERVILLE :** Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE :** Stéphane LEPREVOST
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX :** Stéphane MARIE

Pouvoirs :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR :** Joël BAILLARD et Didier DECULTOT ont donné leur pouvoir à Patricia LE FLOCH
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL :** Nicolas GRAS a donné son pouvoir à Christophe DEVE
- **CIDEVILLE :** Dominique VOGEL a donné son pouvoir à Christophe LEROY
- **MOTTEVILLE :** Eric HALBOURG a donné son pouvoir à Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE :** Jean-Pierre DUVAL a donné son pouvoir à Jacques LEMERCIER
- **LE SAUSSAY :** Bruno BERTRAND a donné un pouvoir à Remi BONAMY
- **VIBOUF :** Frédéric LEGROS a donné son pouvoir à Virginie BACO
- **YERVILLE :** Thierry LOUVEL a donné un pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE :** Patrice FROMENTIN a donné un pouvoir à Stéphane LEPREVOST

Membres titulaires absents excusés :

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX :** Nicole DEHAIS
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE :** Daniel GRESSENT, Jean-François CHEMIN

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Katia CAHAGNE

Délibération 2020-31
Convention pour la mise à disposition d'un local, de matériels et de
personnels avec la commune de Yerville

Monsieur le Président expose que La commune de Yerville met à disposition 127 m² de son nouvel atelier communal pour le stockage du matériel du Syndicat contre une proposition de loyer 6350 € par an.

Cette mise à disposition sera effective à partir du 1er janvier 2021.

En échange, le Syndicat met à disposition pour les services de la commune de Yerville le tracteur Kubota, le désherbeur thermique, le broyeur à branches et le personnel technique (Patrick BETTENCOURT et Jean-François LOUIS) selon des tarifs de location et de mise à disposition de matériels habituels.

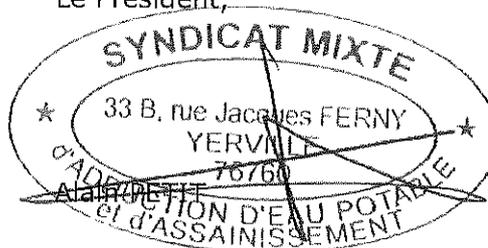
Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer avec la commune de Yerville un bail pour la mise à disposition au Syndicat du nouvel atelier communal
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer avec la commune de Yerville une convention de mise à disposition de son matériel et de son personnel
- **DONNE** toute latitude au Président pour négocier les tarifs

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Yerville, les jour, mois et an susdit

Le Président,



CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 18.12.2020

Publié le 18.12.2020

Notifié le 18.12.2020



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

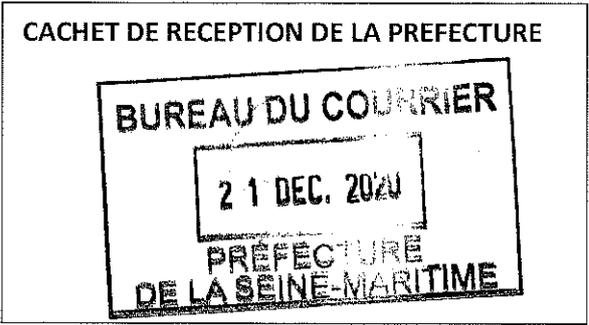
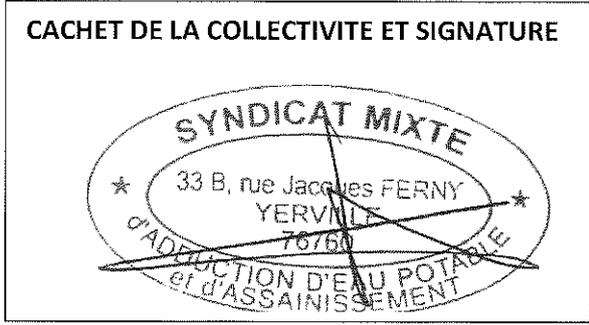
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 18/12/2020
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Poursuite de l'étude du Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Bourdainville	2020-26	
Adoption de l'Avant-projet de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable de Bourdainville.	2020-27	
Adoption du programme d'investissements en eau potable et en assainissement collectif pour l'année 2021	2020-28	
Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet	2020-29	
Participation forfaitaire a l'assainissement collectif (PFAC)	2020-30	
Convention pour la mise à disposition d'un local, de matériels et de personnels avec la commune de Yerville	2020-31	
Décisions Modificatives	2020-32	
Délibération instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEP) pour les cadres	2020-33	

Attribution d'un prime de Stage pour Alexane GONZALEZ	2020-34	
--	---------	--





Département de la Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Membres en exercice : 38
Membres présents : 17
Membres votants : 27
Pouvoirs : 10
Date de la convocation :
30 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR :
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST
- CIDEVILLE : Christophe LEROY
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE
- FLAMANVILLE : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN
- HUGLEVILLE EN CAUX : Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER
- LE SAUSSAY : Rémy BONAMY
- VIBEUF : Virginie BARO
- YERVILLE : Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Stéphane LEPREVOST
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Stéphane MARIE

Pouvoirs :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD et Didier DECULTOT ont donné leur pouvoir à Patricia LE FLOCH
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS a donné son pouvoir à Christophe DEVE
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL a donné son pouvoir à Christophe LEROY
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG a donné son pouvoir à Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL a donné son pouvoir à Jacques LEMERCIER
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND a donné un pouvoir à Remi BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS a donné son pouvoir à Virginie BACO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL a donné un pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Patrice FROMENTIN a donné un pouvoir à Stéphane LEPREVOST

Membres titulaires absents excusés :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Nicole DEHAIS
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Jean-François CHEMIN

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Katia CAHAGNE

Délibérations 2020 - 32
Décisions Modificatives

Décision Modificative n°1

Budget Assainissement

Monsieur le Président expose qu'en date du 20 octobre 2020 un arrêté a été pris pour le règlement qu'il convenait de faire pour le règlement d'une indemnité de location dû à Mr Guillaume LASNON suite à l'achat du terrain d'Ouille l'Abbaye pour la construction de la Station d'Épuration.

Nous proposons donc la décision modificative correspondant à l'arrêté soit :

Dépenses de Fonctionnement

022 Dépenses Imprévues :	- 7 100€
678 Charges Exceptionnelles :	+ 7 100€

Décision Modificative n°2

Budget Assainissement

Monsieur le Président expose qu'une décision modificative doit être prise pour l'opération 9290 (Etude Transfert Gueutteville)

Au budget il a été prévu 24 950€, il a déjà été utilisé la somme de 21 635€ soit un solde disponible de 3 315€ et afin de pouvoir régler la facture Verdi d'un montant de 3978€.

Nous proposons donc la décision modificative suivante :

Opération 9300 - 2031	: - 800€
Opération 9290 - 2031	: + 800€

Décision Modificative n°3

Budget Eau

Monsieur le Président expose qu'une décision modificative doit être prise pour l'opération 86

Au budget il a été prévu 600€, mais nous avons dû payer la somme de 1920€ correspondant à la facture des Etablissements Tropardy pour la Création d'un portail de sécurisation pour l'accès au captage d'eau potable de Bourdainville il manque donc 1320€ de crédits pour cette opération et pour la suite de l'étude BAC à venir.

Nous proposons donc la décision modificative suivante :

Opération 59	: - 10 000€
Opération 86	: + 10 000€

Décision Modificative n°4

Budget Eau

Monsieur le Président expose qu'une décision modificative doit être prise pour une ouverture de ligne 6122 - Locations Crédit Bail du Chapitre 11 afin de pouvoir d'une part signer le Crédit Bail pour la nouvelle voiture de fonction du Syndicat à savoir une Renault Zoé, et d'autre part à pouvoir régler les premières échéances de locations devant être réglées en attendant le prochain budget s'élevant à :

Nous proposons donc la décision modificative suivante :

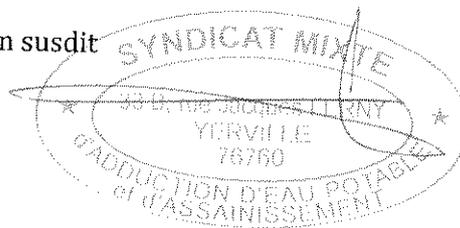
Dépenses de Fonctionnement

022 Dépenses Imprévues :	- 2 500€
6122 Location Crédit Bail :	+ 2 500€

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré à Yerville, les jour, mois et an susdit
Le Président, Mr Alain PETIT.

CERTIFIÉ EXECUTOIRE par le Président
Transmis en préfecture le
Publié le
Notifié le





PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

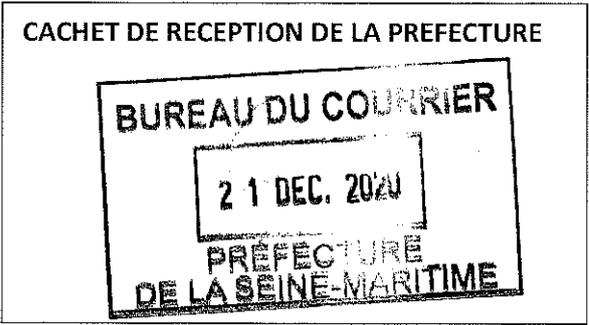
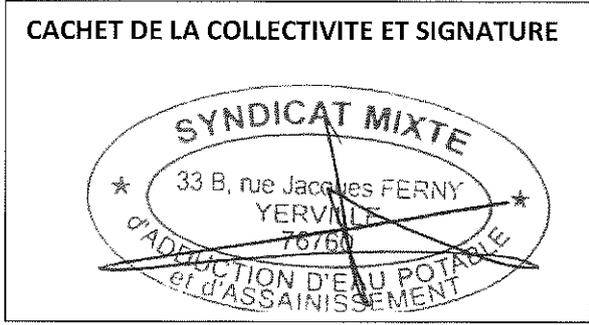
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 18/12/2020
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Poursuite de l'étude du Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Bourdainville	2020-26	
Adoption de l'Avant-projet de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable de Bourdainville.	2020-27	
Adoption du programme d'investissements en eau potable et en assainissement collectif pour l'année 2021	2020-28	
Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet	2020-29	
Participation forfaitaire a l'assainissement collectif (PFAC)	2020-30	
Convention pour la mise à disposition d'un local, de matériels et de personnels avec la commune de Yerville	2020-31	
Décisions Modificatives	2020-32	
Délibération instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEP) pour les cadres	2020-33	

Attribution d'un prime de Stage pour Alexane GONZALEZ	2020-34	
--	---------	--





Département de la Seine-Maritime
SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Membres en exercice : 38
Membres présents : 17
Membres votants : 27
Pouvoirs : 10
Date de la convocation :
30 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR :
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST
- CIDEVILLE : Christophe LEROY
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE
- FLAMANVILLE : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN
- HUGLEVILLE EN CAUX : Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER
- LE SAUSSAY : Rémy BONAMY
- VIBEUF : Virginie BARO
- YERVILLE : Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Stéphane LEPREVOST
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Stéphane MARIE

Pouvoirs :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD et Didier DECULTOT ont donné leur pouvoir à Patricia LE FLOCH
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS a donné son pouvoir à Christophe DEVE
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL a donné son pouvoir à Christophe LEROY
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG a donné son pouvoir à Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL a donné son pouvoir à Jacques LEMERCIER
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND a donné un pouvoir à Remi BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS a donné son pouvoir à Virginie BACO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL a donné un pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Patrice FROMENTIN a donné un pouvoir à Stéphane LEPREVOST

Membres titulaires absents excusés :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Nicole DEHAIS
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSANT, Jean-François CHEMIN

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Katia CAHAGNE

DELIBERATION 2020 -33
DELIBERATION INSTITUANT LE REGIME INDEMNITAIRE
TENANT COMPTE DES FONCTIONS SUJETIONS EXPERTISE ENGAGEMENT
PROFESSIONNEL(RIFSEEP) POUR LES CADRES

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 88,

Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du 1^{er} alinéa de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n°2020-182 du 27 février 2020 permet désormais de déployer le RIFSEEP à l'ensemble des cadres d'emplois de la fonction public territoriale,

En égard à la mise en œuvre obligatoire du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les Cadres d'Emplois.

Le Président propose aux membres du Comité Syndical la mise en place du RIFSEEP à l'ensemble des cadres d'emploi de la fonction public en complément à celle prise le 6 Décembre 2018 qui ne concernait que les Adjoints Technique et Adjoint Administratif et selon les deux mêmes éléments à savoir :

- L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle (IFSE) ;
- Le Complément Indemnitaire (CI) tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir de l'agent.

Les bénéficiaires suite de cette actualisation seront les :

- * Les agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non complet et à temps partiel ;
- * Les agents contractuels de droit public occupant des emplois permanents ou non permanents à temps complet, à temps non complet et à temps partiel ;
- * Les ingénieurs titulaires, stagiaires, contractuels occupant des emplois permanents ou non permanents à temps complet, à temps non complet et à temps partiel.

1° - IFSE

IFSE Catégorie A	
Cadre d'emplois	Ingénieurs Territoriaux
Emploi	Ingénieur de ponts, de eaux et des forêts, ingénieurs des TPE
Groupe	3
Montant	Montant brut maximum / an applicable au SMAEPA
	34 000 €

Pour la catégorie A, l'autorité territoriale arrêtera les montants individuels en tenant compte des critères suivants :

- Encadrement et coordination d'équipe ;
- Conduite de projets ;
- Technicité et expertise ;
- Qualification nécessaire à l'exercice des fonctions ;
- Sujétions particulières liées au poste ;
- Expérience professionnelle.

Le montant annuel d'IFSE attribué à l'agent fera l'objet d'un réexamen :

- En cas de changement de fonctions ;
- Tous les quatre ans, en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience acquise par l'agent ;
- Pour les emplois fonctionnels, à l'issue de la première période de détachement.

En cas de congé de maladie ordinaire, longue maladie, maladie longue durée et grave maladie, y compris accident de service, l'IFSE suivra le sort du traitement.

Pendant les congés **annuels et les congés pour maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant** ou pour adoption, l'IFSE sera maintenue intégralement.

L'IFSE est versé mensuellement.

Le montant est proratisé en fonction du temps de travail.

2°) - CIA

Le CI est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir de l'agent.

Son versement est facultatif.

Le CI est versé annuellement et ne sera pas reconductible automatiquement d'une année sur l'autre. Le montant est proratisé en fonction du temps de travail.

L'autorité territoriale arrête les montants individuels à hauteur de 0 à 100 % des plafonds définis ci-dessous, à partir des résultats de l'évaluation professionnelle selon les critères suivants :

1. Valeur professionnelle de l'agent ;
2. Investissement personnel dans l'exercice de ses fonctions ;
3. Capacité à travailler en équipe et contribution au collectif de travail ;
4. Connaissance de son domaine d'intervention ;
5. Capacité d'adaptation aux exigences du poste.

CIA Catégorie A	
Cadre d'emplois	Ingénieurs Territoriaux
Emploi	Ingénieur de ponts, de eaux et des forêts, ingénieurs des TPE
Groupe	3
Montant	Montant brut maximum / an applicable au SMAEPA
	2 500 €

3°) - Règles de cumul

L'IFSE et le CI sont exclusifs de tout autre régime indemnitaire de même nature. Ils ne peuvent en conséquence se cumuler avec la PFR, l'IFTS, l'IAT, l'IEMP, la PSR, l'ISS, la prime de fonction informatique.

L'IFSE est en revanche cumulable avec l'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (exemple : frais de déplacement), les dispositifs d'intéressement collectif, les indemnités différentielles complétant le traitement indiciaire et la GIPA, les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires, astreintes, ...), la prime de responsabilité versée aux agents détachés sur emploi fonctionnel.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical la date du 1^{er} Décembre 2020 comme date d'entrée en vigueur du RIFSEEP pour cette nouvelle catégorie.

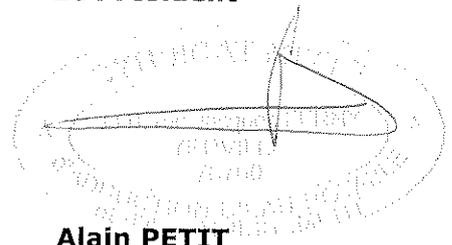
Le Comité Syndical après en avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE de mettre en œuvre le RIFSEEP selon les conditions proposées ci-dessus par le Président ;
- DECIDE d'appliquer le RIFSEEP à compter du 1^{er} Décembre 2020 ;
- DECIDE d'abroger en tout ou en partie, en tant qu'elles sont contraires aux dispositions de la présente délibération, toutes les délibérations antérieures relatives à l'IEMP, la PFR, l'IAT, la PSR, l'ISS ;
- DECIDE que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites indiquées ci-dessus.
- DECIDE de prévoir et d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- AUTRISE le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Yerville, le 17 Décembre 2020

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Alain PETIT

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le	18.12.2020
Publié le	18.12.2020
Notifié le	18.12.2020



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

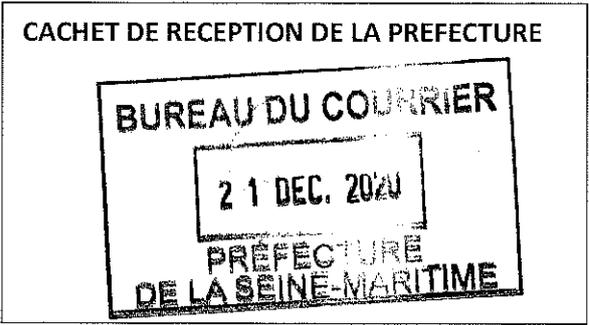
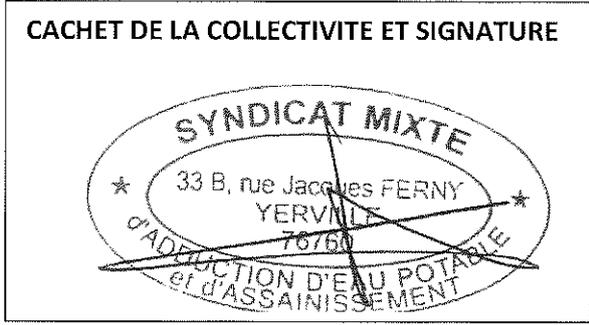
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 18/12/2020
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Poursuite de l'étude du Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Bourdainville	2020-26	
Adoption de l'Avant-projet de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable de Bourdainville.	2020-27	
Adoption du programme d'investissements en eau potable et en assainissement collectif pour l'année 2021	2020-28	
Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet	2020-29	
Participation forfaitaire a l'assainissement collectif (PFAC)	2020-30	
Convention pour la mise à disposition d'un local, de matériels et de personnels avec la commune de Yerville	2020-31	
Décisions Modificatives	2020-32	
Délibération instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEP) pour les cadres	2020-33	

Attribution d'un prime de Stage pour Alexane GONZALEZ	2020-34	
--	---------	--





Département de la Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Membres en exercice : 38
Membres présents : 17
Membres votants : 27
Pouvoirs : 10
Date de la convocation :
30 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la Présidence d'Alain PETIT.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR :
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST
- CIDEVILLE : Christophe LEROY
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE
- FLAMANVILLE : Alain PETIT, Christophe CHOLLET
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN
- HUGLEVILLE EN CAUX : Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER
- LE SAUSSAY : Rémy BONAMY
- VIBEUF : Virginie BARO
- YERVILLE : Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Stéphane LEPREVOST
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Stéphane MARIE

Pouvoirs :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD et Didier DECULTOT ont donné leur pouvoir à Patricia LE FLOCH
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS a donné son pouvoir à Christophe DEVE
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL a donné son pouvoir à Christophe LEROY
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG a donné son pouvoir à Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL a donné son pouvoir à Jacques LEMERCIER
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND a donné un pouvoir à Remi BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS a donné son pouvoir à Virginie BACO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL a donné un pouvoir à Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Patrice FROMENTIN a donné un pouvoir à Stéphane LEPREVOST

Membres titulaires absents excusés :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Nicole DEHAIS
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Jean-François CHEMIN

Assistaient également :

- Samuel GENDRIN, Katia CAHAGNE

Délibération 2020- 34
Attribution d'un prime de Stage pour Alexane GONZALES

Monsieur le Président expose qu'Alexane GONZALES a été engagée par le Syndicat dans le cadre de sa Terminal Gestion Administration. Alexane GONZALES a donnée entière satisfaction dans ses missions qui lui ont été confiées.

Monsieur le Président propose de lui attribuer une gratification que l'on appellera Prime de Stage d'un montant de 150€ (Cent Cinquante Euros)

Après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité :

* **APPROUVE** l'attribution d'une Prime de Stage de 150€ pour Alexane.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré à Yerville, les jour, mois et an susdit

Le Président, Mr Alain PETIT.

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président Transmis en préfecture le Publié le Notifié le
--





PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46	DATE D'ENVOI Le 18/12/2020
--	--------------------------------------

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Poursuite de l'étude du Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) de Bourdainville	2020-26	
Adoption de l'Avant-projet de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable de Bourdainville.	2020-27	
Adoption du programme d'investissements en eau potable et en assainissement collectif pour l'année 2021	2020-28	
Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet	2020-29	
Participation forfaitaire a l'assainissement collectif (PFAC)	2020-30	
Convention pour la mise à disposition d'un local, de matériels et de personnels avec la commune de Yerville	2020-31	
Décisions Modificatives	2020-32	
Délibération instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEP) pour les cadres	2020-33	

Attribution d'un prime de Stage pour Alexane GONZALEZ	2020-34	
--	---------	--

